

ASSEMBLEE COMMUNALE ORDINAIRE

jeudi, 7 décembre 2017, à 20 heures, à l'Epicentre

Ordre du jour :

- Procès-verbal de la dernière assemblée
- Discuter et adopter la quotité d'impôt, les diverses taxes communales et voter le budget 2018
- 3. Décider et voter un crédit de Fr. 157'950.- pour l'achat de la zone à bâtir de la parcelle n° 2102 située à la Vie de Ferrette, d'une surface de 5'265 m2 à Voisard Marie-Madeleine, Affolter Adrienne, Crevoiserat Eric et Jean-Louis. Donner compétence au conseil communal pour ratifier les actes y relatifs.
- 4. Décider et voter un crédit de Fr. 36'000.- pour l'achat de la parcelle n° 2103 située à la Vie de Ferrette, d'une surface de 979 m2 en zone à bâtir, à la Communauté héréditaire Odiet Armand. Donner compétence au conseil communal pour ratifier les actes y relatifs.
- 5. Sous réserve de l'acceptation des points 3 et 4, décider et voter un crédit de 200'000.- pour le plan spécial, les honoraires de la viabilisation du lotissement de la Vie de Ferrette et la réfection de la route menant au futur lotissement. Donner compétence au conseil communal pour se procurer le crédit et sa consolidation.
- 6. Décider et voter la vente de la parcelle n° 2435 du Lotissement La Gassatte, d'une surface de 912 m2 à Angélica et Thierry Odiet au prix de Fr. 75.- le m2 pour un montant total de Fr. 68'400.-. Donner compétence au conseil communal pour ratifier les actes y relatifs.
- 7. Divers

LE CONSEIL COMMUNAL